

# Introduction

Ce travail de recherche, destiné aux apprenants iraniens ayant une connaissance suffisante de la langue française, est consacré à l'étude contrastive de la voix passive en français et en persan.

Ce mémoire comprend:

- Des explications théoriques concernant la voix active et la voix passive dans les deux langues française et persane illustrées par de nombreux exemples.
- La présentation des points de ressemblances et de divergences dans la voix passive en français et en persan.
- L'étude de divers moyens d'exprimer le passif en français et en persan.

Signalons également que nous n'avons utilisé la traduction que lorsque nous avons traité les structures qui n'ont pas d'équivalence en persan telles que la forme pronominale, la forme impersonnelle.

Nous souhaitons vivement que ce mémoire facilite aux apprenants iraniens l'apprentissage de ce point important de la grammaire française et les aide à le mettre en pratique.

Ce travail de recherche a été mis sur pied afin d'approfondir la question du passif. Nous avons, en effet, tenté de présenter la notion de la voix passive en français et ses différentes approches en faisant une comparaison avec la langue persane tout en essayant de mettre à la portée de tous les apprenants iraniens les situations rencontrées.

En effet, la divergence de l'emploi du passif en français et en persan est à l'origine d'une confusion dans l'utilisation correcte de cette voix en français. Cette confusion apparaît particulièrement au moment de la traduction en persan par les apprenants iraniens.

Par exemple, en français un certain nombre de verbes (les verbes de sentiment) acceptent la transformation passive alors qu'en persan, cela pose quelques problèmes. Alors la difficulté dans l'utilisation correcte du passif français par les Iraniens est due à cette interférence.

D'après la règle générale de la passivation tout verbe ayant un complément d'objet direct est réversible à la voix passive. Tandis qu'en français il y a quelques verbes transitifs directs comme *avoir* qui dans certains cas malgré le fait d'avoir un complément d'objet ne peuvent pas passer au passif (Grevisse, 1980, p.508).

Ici, on se demande si en persan aussi bien qu'en français il y a des exceptions. Est-ce que dans la langue persane on peut trouver les cas où ces verbes ne reçoivent pas la forme passive.

Il est possible qu'en persan la passivation d'un verbe dépende d'une autre chose que sa transitivité. Par exemple dans cette langue, les verbes de sentiment ne peuvent pas être employés à la voix passive.

Aussi, il existe une question concernant le complément d'agent en persan. On sait que la préposition *par* dans la langue française a des sens précis. On essaie d'examiner la traduction de cette préposition par « ?az suye » ou « ?az janebe » ou bien par d'autres termes en persan. Par exemple pour « ?az suye », nous avons la préposition *de la part de* (Anvari et Guivi, 1998, p.96).

Ainsi lors d'une traduction français-persan, il est nécessaire d'être aussi fidèle au texte étranger qu'au système grammatical en persan.

Pour atteindre ce but, il faut parfois choisir en persan une préposition convenable au verbe passif de la langue française.

Nous n'avons pas négligé de montrer des exceptions afin d'aider les apprenants à mieux cerner ce point grammatical.

Ce travail de recherche repose sur la formation et l'utilisation du passif dans la langue française et persane. Pour cela, nous allons nous servir de différents ouvrages de grammaire.

Notre corpus est constitué d'un ensemble de phrases passives françaises et de leurs traductions persanes afin de remarquer les exceptions et de constater les problèmes rencontrés par les apprenants iraniens en ce qui concerne l'utilisation du passif et de l'actif. De cette manière, il nous sera plus facile de détecter les confusions auxquelles les apprenants sont confrontés.

Dans ce travail de recherche, nous avons utilisé la méthode descriptive – analytique afin d’aborder le sujet. En nous référant aux références bibliographiques et aussi en rassemblant un corpus des textes littéraires, juridiques, journalistiques et scientifiques, nous avons tenté d’analyser les données de deux langues pour qu’on puisse présenter les points de ressemblances et ceux de divergences. Nous avons profité d’une méthode comparative pour observer l’emploi de la voix passive dans les deux langues.

Cette recherche se compose de quatre chapitres, traitant la forme active et passive dans les deux langues française et persane. Elle repose essentiellement sur la comparaison qu’il est possible d’effectuer entre ces deux langues.

Dans le chapitre premier, nous allons étudier avec précision, la définition du passif et celle de l’actif dans ces deux langues. Après avoir abordé ces deux notions, nous allons nous consacrer plus particulièrement à la formation de la voix passive.

Ce chapitre comme les suivants sera illustré par des exemples précis et concrets.

Dans le second chapitre, nous allons nous orienter sur le verbe qui est l’élément essentiel de la phrase à la forme active et passive.

De là, nous allons voir que certains verbes acceptent la transformation passive et d’autres pas. Notons, tout de même, la présence de quelques exceptions: en effet, dans ce même chapitre, nous allons constater qu’il existe des limites à la formation et à l’utilisation du passif. Nous allons donc faire une première approche des points de divergences et de ressemblances qui existent entre ces deux langues.

Après avoir remarqué les généralités concernant la formation de la phrase et l'utilisation des verbes, nous allons parler du rôle important joué par des prépositions *par* et *de* de même que le rôle du complément d'agent. Des exemples vont contribuer à la compréhension passive avec les prépositions et les compléments d'agent.

Dans le quatrième chapitre, nous allons nous intéresser aux formes impersonnelles, pronominales et les autres moyens dont on dispose pour exprimer le passif. Dans ce chapitre, nous allons nous référer à notre corpus pour traiter les structures qui n'ont pas d'équivalence en persan.

Il convient ici de mentionner que ce corpus se compose de 100 phrases de toutes les formes passives en français et de leurs traductions en persan. Il est mis sur pied de mieux connaître les nuances et d'en trouver les exceptions.

Dans le cadre de la linguistique contrastive et en choisissant la méthodologie descriptive – analytique, nous avons présenté les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de voix active et passive en français et en persan. Tout au long de recherche, on s'est rendu compte que l'auxiliaire *être* en français et son équivalent (*šodan*) en persan jouent le rôle essentiel dans la formation de la voix passive dans les deux langues. Il est à noter que les deux langues n'ont pas les comportements sémantiques semblables ; c'est-à-dire on peut trouver quelques verbes qui ont la forme active mais leur sens est passif et vice-versa. Aussi l'emploi de complément d'agent dans la construction passive en français et en persan montre que la majorité du temps, cet emploi n'est pas obligatoire ; sauf dans le cas où nous avons les nécessités pragmatiques.

Nous souhaitons vivement que ce travail de recherche apporte une aide efficace à l'acquisition d'un point important de la grammaire française sans lequel il serait impossible d'apprécier et de comprendre cette langue.

# **Chapitre premier**

**Notions et emplois du passif et ses divers aspects**

**en français et en persan**



En ce qui concerne notre étude contrastive sur les voix actives et passives du système français et persan, il est indispensable de donner des détails sur notre méthodologie de recherche, qui est à partir d'une étude contrastive.

L'analyse contrastive est un outil précieux pour établir les degrés de différence et de ressemblance entre deux ou plusieurs langues et par conséquent, dans une certaine mesure, le degré de difficulté de l'apprentissage et remédier les lacunes enregistrées dans l'enseignement des langues étrangères (Corder, 1971, p.22).

L'hypothèse contrastive est une théorie selon laquelle il est possible de prédire les difficultés rencontrées dans l'apprentissage d'une langue sur base de la comparaison systématique entre la langue maternelle de l'apprenant tant au niveau de la grammaire que de la phonologie ou du lexique de la langue apprise.

En ce qui concerne les principes de cette analyse, Charles Fries, le linguiste américain spécialisé dans l'analyse contrastive souligne que les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant (1945, p.9).

C'est ainsi que Roberto Lado qui est considéré comme le représentant principal de l'hypothèse contrastive, insiste sur cette idée en mettant en relief la comparaison des structures phonologiques, syntaxiques et lexico-sémantiques de la langue

source et de la langue cible. De ce fait, en comparant chaque structure dans les deux systèmes linguistiques, nous pouvons découvrir tous les problèmes d'apprentissage (1957, p. 85).

Cette méthode apporte des solutions nouvelles à un des principaux obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, l'interférence causée par la différence de structures entre la langue maternelle de l'élève et la langue étrangère (Oléron, 1964, p. 115-117).

La linguistique contrastive, dans son but didactique, consiste à opposer deux systèmes linguistiques différents afin de pouvoir repérer les interférences manifestant la ou les langues secondes. Elle a pour objectif de faciliter le passage d'une langue à une autre.

Son ambition de départ était une comparaison terme à terme rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurelles afin de permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée.

Cette linguistique dite aussi différentielle s'intéressera surtout aux différences des langues en contact. Elle situe d'emblée la deuxième langue par rapport à la première langue, en ce sens qu'elle considère que les problèmes rencontrés au cours de l'acquisition d'une langue maternelle sont différents de ceux rencontrés

dans l'apprentissage d'une langue étrangère. En ce sens, elle vise une pédagogie spécifique et différenciée des langues étrangères (Fries, op.cit., p. 14).

La linguistique contrastive suppose au départ que les langues sont différentes mais que la théorie du langage est une. Il est vrai qu'il existe une diversité de langues mais il existe un instrument théorique pour rendre compte de ces objets différents.

Cette méthode va prévoir, décrire, expliquer les erreurs et les difficultés dues à l'influence de la première langue sur la deuxième langue.

La linguistique contrastive utilise dans son étude la linguistique descriptive, en situation de bilinguisme ou de plurilinguisme. C'est une linguistique appliquée à l'enseignement d'une langue étrangère.

Or, l'analyse contrastive se distingue de la linguistique comparée dans la mesure où elle compare les éléments de deux langues en insistant sur les différences plutôt que sur les ressemblances. Elle a été développée dans une optique d'application à l'enseignement des langues, par contre la linguistique comparée est une approche plus fondamentale, plus théorique (Ibid., p. 18).

## **1-1. La définition de la voix active:**

La voix d'un verbe est définie comme la forme verbale qui établit la relation entre le sujet et l'action du verbe.

La tradition grammaticale distingue deux voix verbales dans les langues; la voix active et la voix passive. En français, le rôle du sujet dans l'action est exprimé par ces voix que le verbe prend (Grevisse, 1980, p. 703).

La voix active indique que l'action est faite par le sujet, lorsque dans une phrase, le sujet fait l'action du verbe et le complément d'objet direct (COD) subit l'action. Autrement dit, le sujet est vu comme prenant une part active à l'action évoquée par le verbe, donc il est l'agent, celui qui fait l'action.

Exemple:

*-Le vent entraîne les bateaux sur la mer.*

Il y a lieu de souligner que pour la transmission simple et claire d'un message, il est conseillé d'utiliser la voix active. Cette voix est la plus fréquemment utilisée en français.

La voix active est de loin la manière normale et la plus répandue dans les langues du monde pour énoncer une action verbale (Evelyne et Lavenne., 1991, p.56).

Or, les verbes actifs sont ceux qui expriment une action susceptible de passer immédiatement du sujet à l'objet, sans le secours d'aucun mot intermédiaire et qui peuvent recevoir la forme passive (Ibid., p.58).

*-Je cours, je parle.*

Par extension, on a donné le nom d'actif à certains verbes qui n'expriment pas précisément une action mais qui sont suivis d'un complément direct en français.

De l'autre part, il ne faut pas oublier que tout verbe qui ne reçoit pas en français un complément direct et immédiat et que l'on ne peut pas conjuguer à la voix passive (avoir et pouvoir exceptés) s'appelle neutre (Wagner et Pinchon, 1962, p.78).

Dans la pratique, on reconnaît un verbe neutre en ce qu'il ne peut prendre la forme passive, ou en ce qu'il ne peut être suivi d'un complément direct (Ibid., p.79).

L'expression du verbe neutre est maintenant généralement abandonnée par les grammairiens.

Donc, il convient de ne pas employer l'expression du verbe neutre, de restreindre celle de verbe actif au sens de verbe conjugué sous la forme active, et alors on divise les verbes actifs en deux classes, ceux qui peuvent avoir un complément direct ou les verbes transitifs, et ceux qui n'en peuvent avoir ou les verbes intransitifs.

Dans la grammaire persane, le terme utilisé pour la voix active est « صیغه معلوم », qui est attribué au sujet (Anvari et Guivi, 1998, p.82).

Il ne faut pas oublier que l'actif et le passif ont souvent été conçus en opposition binaire.

## 1-2. Définition de la voix passive:

La voix passive montre que l'action est subie par le sujet et c'est le complément d'agent qui fait l'action.

La syntaxe des verbes passifs est très simple en français. Leur complément se marque par la préposition par ou de.

Donc, lorsque le sujet reçoit l'action du verbe et ne la fait pas, on a une phrase à la voix passive.

Le passif permet de mettre l'accent sur l'agent et d'autre part, d'effacer d'autres éléments.

*-Ses parents ont racheté la maison.*

Cette phrase possède le focus principal dans le COD (*la maison*).

Dans sa forme passive, elle donne:

*-La maison a été rachetée par ses parents.*

Le passif du français est utilisé surtout dans la langue écrite. Il peut être un procédé de focalisation (Monnerie, 1987, p. 47).

Si l'agent est omis, le focus se porte sur le verbe qui est en fin de la phrase. L'agent peut être omis, par exemple, quand le verbe comporte l'information essentielle ou que l'agent ne veut pas être précisé :

Exemple:

*-La décision a été contestée.*

*-La maison a été repeinte.*

C'est ainsi que le passif est fréquent dans la langue juridique et administrative, dans la mesure où l'agent est inutile parce qu'il est évident (Ibid., 48).

La voix passive est donc une possibilité parmi d'autres d'énoncer l'action verbale.

Dans la grammaire persane, la voix passive s'appelle « صيغه مجهول » et elle est attribué à l'objet (Anvari et Guivi, 1998, p.82).

La construction passive est employée essentiellement lorsque le référent de l'agent du procès n'est pas connu (Monnerie, op.cit., p. 49).

En réalité, le passif du persan est employé pour éviter de mentionner l'agent soit parce qu'il est inconnu, soit parce que l'énonciateur juge son rôle peu élevé qu'il renonce à le mentionner (Lazard, 1957, p.66).

Sur l'utilisation de ce terme, il convient de rappeler que le passif est plus rarement utilisé en persan qu'en français en général.



### **1-3. Formation de la voix passive en français:**

Le passif du français est un temps composé. Il est formé avec l'auxiliaire «être» et le participe passé.

Être+ participe passé= Forme passive

L'auxiliaire indique le temps, le mode, la personne, le nombre et le participe passé s'accorde en genre et en nombre.

Le participe passé peut être regardé tantôt comme une forme verbale, tantôt comme un pur adjectif (Grevisse, 1980, p 903).

Aux temps simples (présent, imparfait, etc.), le verbe comporte au moins deux éléments et aux temps composés (phrases composées, futur antérieur, etc.), il y a trois éléments:

*-Il a été observé (3 éléments).*

Si une phrase est construite avec un verbe transitif, un verbe qui prend COD, il est possible d'utiliser le passif en changeant l'ordre des mots, sans que l'idée exprimée varie (Lazard, op.cit., p. 60).

*-La tempête ravage les côtes.*

*-Les côtes sont ravagées par la tempête.*

Il arrive que le complément d'agent de la phrase passive ne soit pas exprimé. Le sujet de la phrase active correspondante serait alors un indéfini.

Phrase passive :

*Le pont est construit.*

Phrase active :

*On a reconstruit le pont* (Lazard, op.cit., p. 60).

Pour mieux éclaircir la valeur du passif, il est nécessaire de procéder à des exemples plus clairs:

Dans la phrase:

La balle est attrapée par le garçon.

Quel est le sujet? La balle.

Qui attrape? Le garçon

Ce dernier n'est pas le sujet, mais c'est l'agent.

Dans la phrase passive:

Le sujet reçoit l'action du verbe.

L'agent fait l'action du verbe.

Etant donné que le participe passé joue un rôle essentiel dans la passivation en français, il convient de consacrer une étude sur cette partie du discours.

En français, le participe est la forme adjectivale du verbe et il partage la nature du verbe et celle de l'adjectif.

Les participes sont divisés en deux groupes:

Participe présent et participe passé, mais c'est le participe passé qui subit des variations en genre et en nombre qui nous intéressent ici, car le participe présent en français est invariable.

*-Je l'ai trouvé parlant.*

Comme forme verbale, le participe passé se trouve dans tous les temps composés, combiné, soit avec l'auxiliaire « avoir » soit avec l'auxiliaire « être ».

*-J'ai compris.*

*-Ils sont partis.*

Comme verbe, le participe admet les compléments d'objet et les compléments circonstanciels, il peut aussi marquer plusieurs nuances temporelles.

Comme adjectif, il peut servir d'épithète ou d'attribut et subir des variations en genre et en nombre.

Or, le tableau récapitulatif n°1, donne un modèle de la conjugaison du passif en français dans tous les temps et tous les modes (Delatour, 1997.p, 27).